

Atelier sur les statistiques de l'environnement en appui à la
mise en œuvre du cadre pour le Développement des
Statistiques de l'Environnement



Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée

COREP-SIPA

Systeme d'Information sur les Pêches et l'Aquaculture
En Afrique Centrale

Par Austen Jr. MOUITY CAKPO
Service Information/Communication | COREP
- Ingénieur SI -

Plan de la présentation

Introduction

I. Missions de la COREP

- 1.1. Mandat
- 1.2. Objectifs

II. Base de données COREP-SIPA

- 2.1. Contexte
- 2.2. Principaux résultats
- 2.3. Schéma d'ensemble de fonctionnement
- 2.4. Impact du projet

Conclusion

Introduction

- La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) est une organisation intergouvernementale (OIG), avec statut d'Institution Spécialisée de la CEEAC depuis le 30 octobre 2007.
- Golfe de Guinée : espace géographique compris entre la République du Cameroun incluse et la République d'Angola incluse et relevant de la Zone Economique Exclusive (ZEE) de chaque Partie.
- La COREP comprend Sept (7) Etats dont Six Etats Membres (la République d'Angola, la République du Cameroun, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise et la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe) et Un (1) Etat Observateur (la République de Guinée Equatoriale).
- Les organes de la COREP sont les suivants: le Conseil des Ministres, le Comité Technique, le Secrétariat Exécutif et le Sous-Comité Scientifique.
- Le Siège de la COREP est à Libreville : B.P. 161 Libreville (Gabon), Tél. (00241) 07 10 50 63 / 01 74 16 31, E-mail : sg_corep@yahoo.fr; info@corep-se.org; site web : www.corep-se.org .

I. Missions de la COREP



1.1. Mandat de la COREP

La mission de la COREP se résume dans son objectif global qui consiste à « **assister les Etats Membres en vue de protéger et de mettre en valeur , de façon durable, les ressources halieutiques ainsi qu'à promouvoir le développement de l'aquaculture , en vue de maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques et garantir le bien-être du plus grand nombre des habitants** ».



1.2. Objectifs de la COREP

La Convention de la COREP prévoit plusieurs objectifs dont :

- **Le traitement, l'analyse et la mise à disposition des Etats parties des données scientifiques et techniques ainsi que les informations sur les pêches et l'aquaculture;**
- L'intéressement des autres Etats parties sans littoral aux mesures de conservation et de gestion des ressources halieutiques du Golfe de Guinée;
- Le développement responsable de l'aquaculture dans les zones relevant de la juridiction des Etats parties.

II. Base de données COREP-SIPA



2.1. Contexte

Le Système d'Information sur les Pêches et l'Aquaculture en Afrique Centrale (COREP-SIPA) a pour but le renforcement des systèmes nationaux et la consolidation de la base de données régionale des statistiques des pêches et de l'aquaculture en appui au processus de gestion durable des ressources halieutiques.

2.2. Principaux résultats



2.2.1. Capacités nationales et régionales pour la collecte des données des pêches et leur analyse et dissémination renforcées

Activités



25 Agents des services statistiques des 7 pays de la zone COREP ont été formés dans la collecte des données et les statistiques de pêche basées sur les principes de l'échantillonnage

Résultats



Un module de formation a été institutionnalisé dans les curricula de l'Institut Sous régional de Statistique et d'Economie

Appliquée (ISSEA) de Yaoundé rattaché à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

2.2.2. Des systèmes appropriés de collecte des données de la pêche sont développés et mis en œuvre

Activités



- Mise en place d'un système innovant de collecte de données en temps réel à travers l'utilisation de tablettes Android et le système open source ODK Collect développé par Google.

- Formation des enquêteurs des pêches à l'utilisation de ce nouveau système.

Résultats



- 8 systèmes nationaux de collecte des données ont été établis et sont fonctionnels;

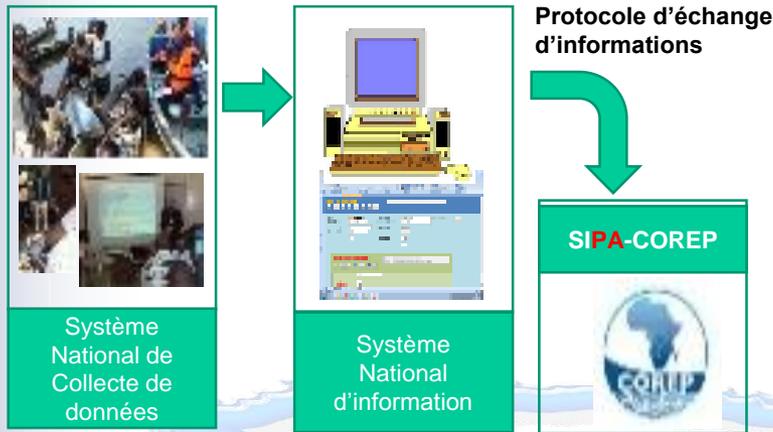


- Une application innovante de collecte de données a été développée et testée en phase pilote;

- 91 Agents des Services Statistiques des 7 Pays de la Zone COREP ont été formés dans la collecte des données et les statistiques de pêche basées sur les principes de l'échantillonnage.

2.2.3. Des systèmes nationaux et régionaux pour l'échange d'information des pêches sont développés et fonctionnels

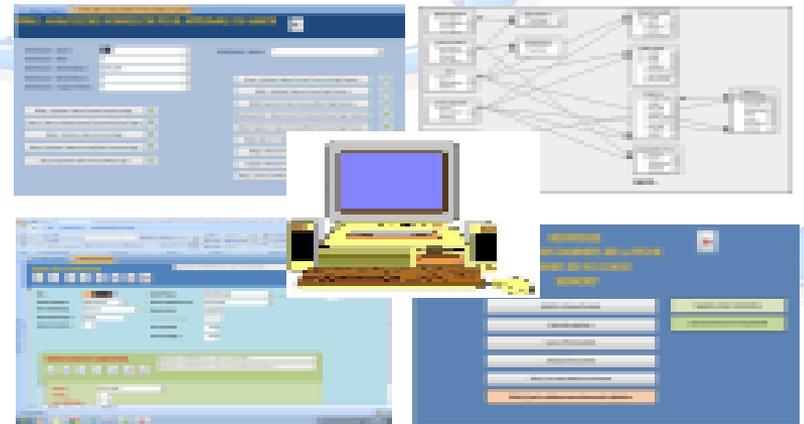
Activités



Développement des systèmes nationaux d'information et de l'architecture d'un **Système Information des Pêches (SIPA)** sous régional

Résultats

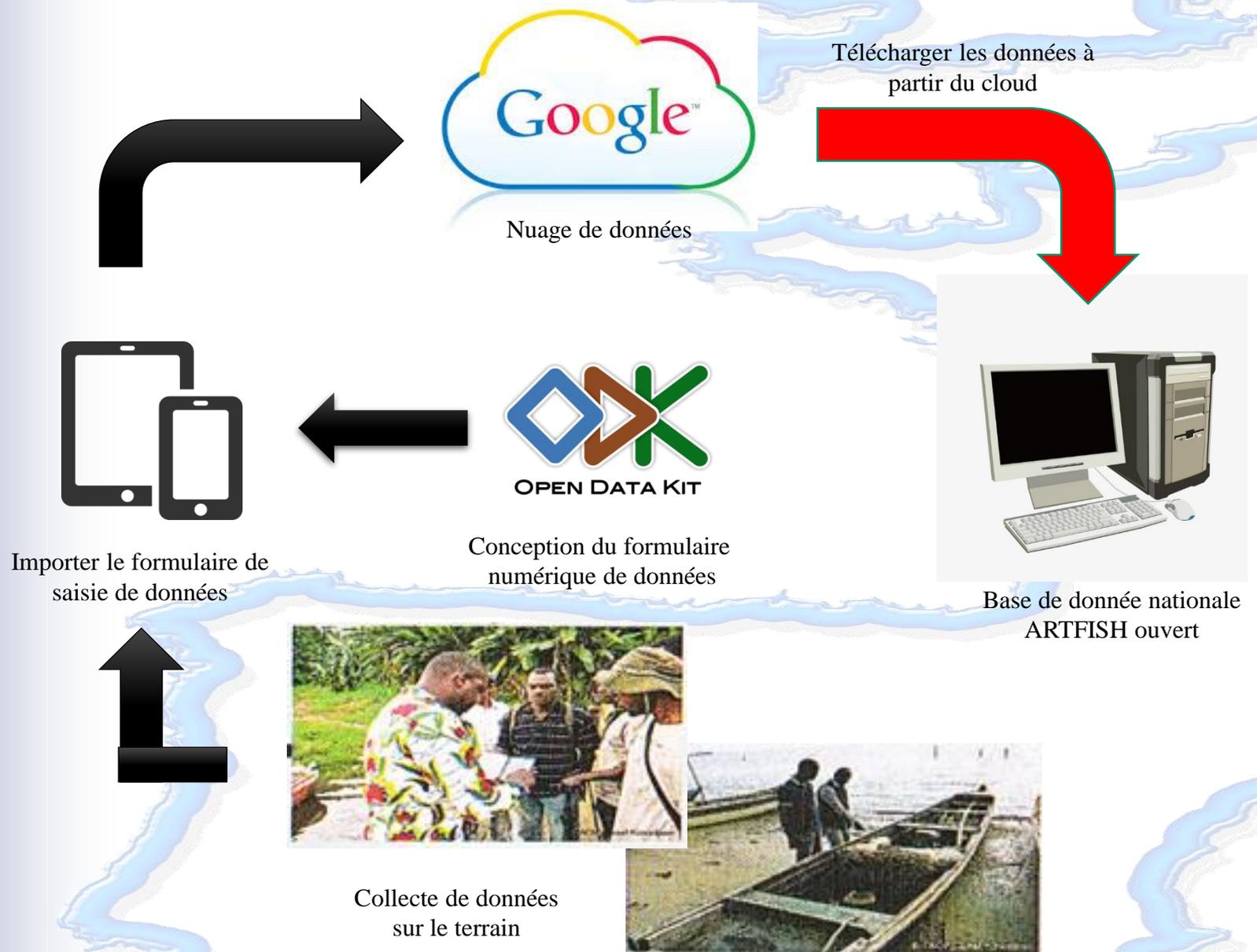
- 5 bases de données nationales et 1 base de données sous régionale ont été développées ainsi qu'1 protocole d'échange d'information entre la COREP et ses Etats Membres adopté en Conseil des Ministre de la COREP.
- 1 étude et un module d'estimation de la contribution de la pêche artisanale au PIB des pays de la sous région.



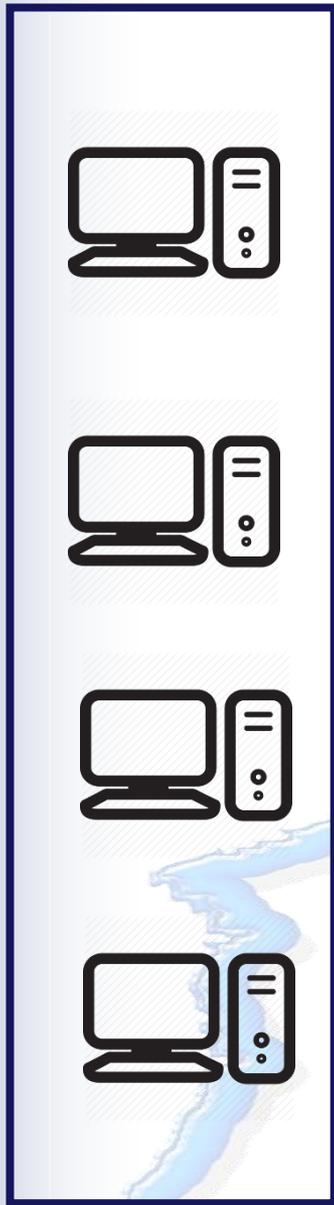
2.2.4. Indicateurs clés pour COREP-SIPA

- Structure de la flotte par des unités de pêche, le nombre et les caractéristiques
- Effort de pêche par unité/type de pêche
- PUE par les principales espèces par unité/type de pêche
- Total des captures par espèces principales et unités/type de pêche
- Total des valeurs des captures par espèces principales et unité/type de pêche
- Quantité et la valeur des produits aquatiques exportés par type
- Quantité et la valeur des produits aquatiques importés par type
- Total de la valeur, aquatique par espèces principales et type de production
- Total des productions, aquatique par espèces principales et type de production
- Taux de production, aquaculture par type production et des espèces
- Nombre et unité de surface par type de production, aquaculture
- Emploi par sexe et par secteur

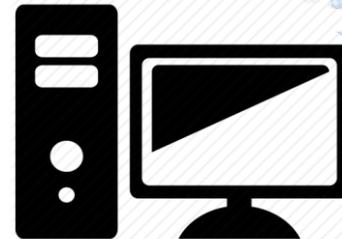
3. Schéma d'ensemble de fonctionnement des système nationaux



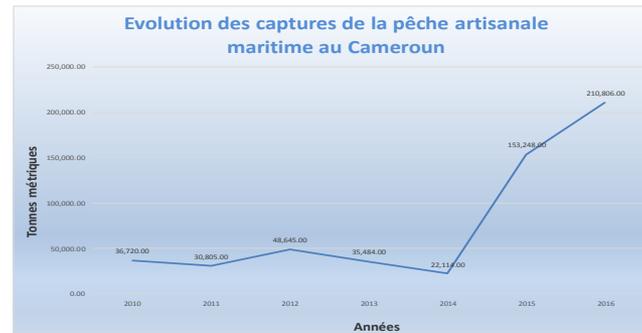
National Databases



Regional Database

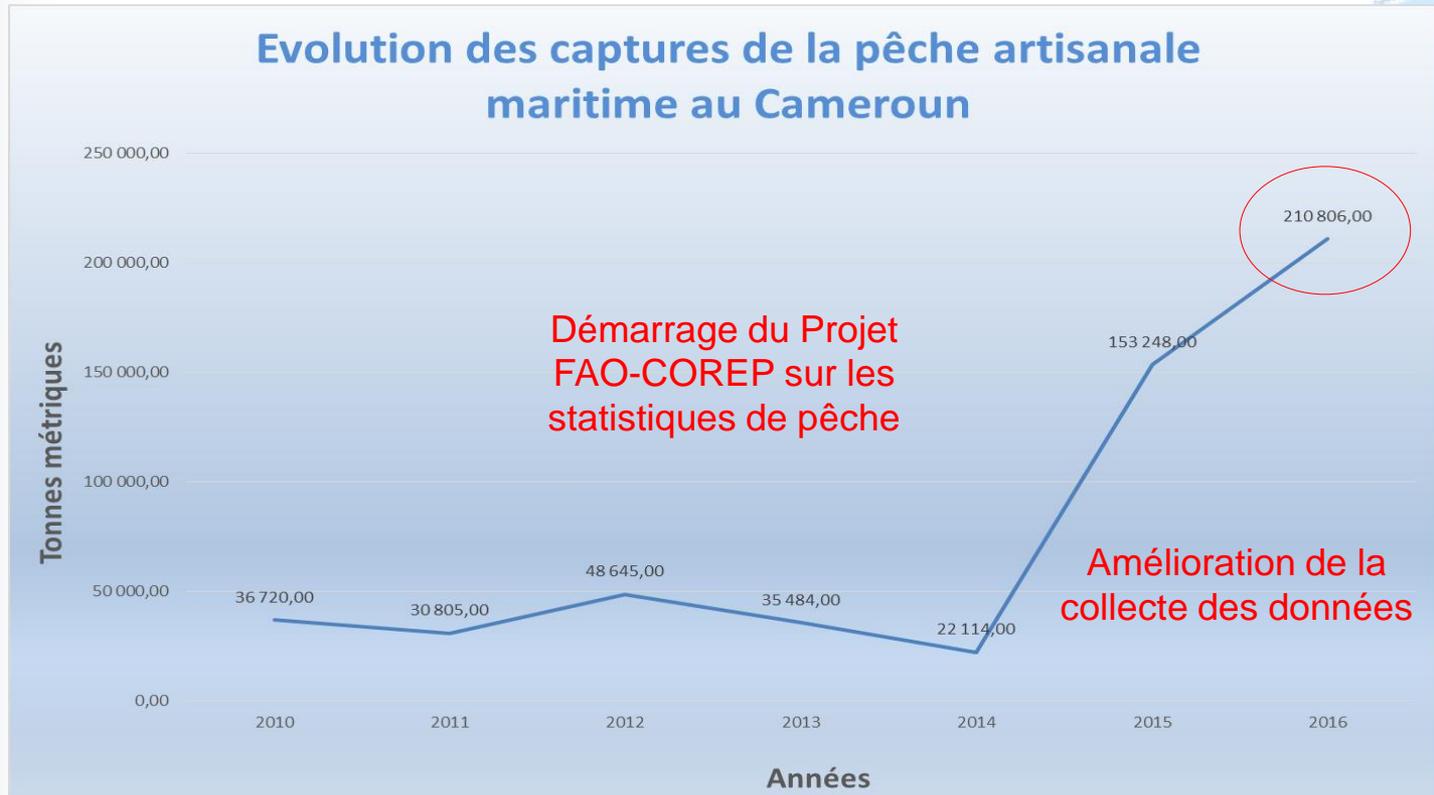


Web Application



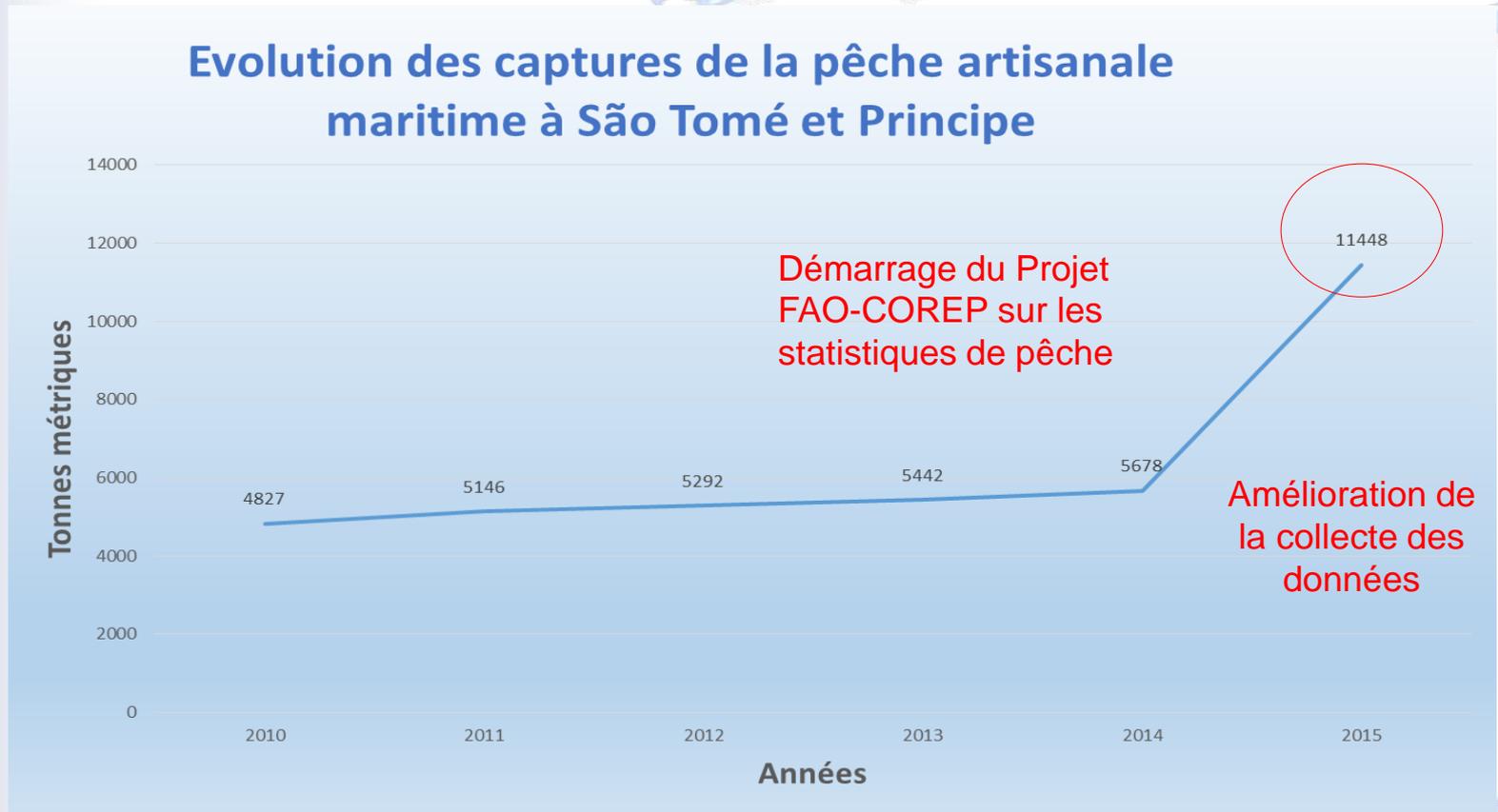
Data Graphs

4. Impact du projet



Cameroun

4. Impact du projet (suite)



Sao Tomé

Lien utile

<http://www.fao.org/fishery/statistics/recofi-capture-production/fr>

Conclusion

- Poursuivre les activités de renforcement des systèmes nationaux de collecte et de traitement des statistiques de pêche et de l'aquaculture en Afrique Centrale, en utilisant l'expertise locale et régionale pour multiplier les sessions de formation sur terrain, vulgariser l'utilisation du téléphone mobile dans la collecte des données et gérer les bases de données (régionale et nationale).
- Rechercher les financements pour appuyer davantage les statistiques de pêche et de l'aquaculture dans la sous-région (volet base de données sous régional (COREP-SIPA)).
- La COREP reste ouverte à toute suggestion de nature à améliorer la contribution de COREP-SIPA dans la gestion de l'environnement aquatique.

Merci de votre aimable attention

